

Un système efficace, permettant de collecter des données médicales importantes, s'avère crucial pour évaluer les progrès réalisés. Le Mécanisme de Financement Mondial (GFF) a par conséquent priorisé le renforcement des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS) et cela, en tant que source de données importante afin de suivre les progrès réalisés pour mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents; et, en tant qu'un domaine qui a été inadéquatement financé de par le passé. Un système CRVS qui fonctionne garantit l'enregistrement universel des événements qui jalonnent la vie comme les naissances, les décès et les causes de décès, les mariages/les partenariats enregistrés, les séparations, les divorces/les dissolutions juridiques, les annulations de mariage, les adoptions, les légitimations et les reconnaissances.



Photo: UNICEF Sierra Leone / Oliver Asselin

POURQUOI LES CRVS SONT-ILS IMPORTANTS?

Un système de CRVS efficace, permettant de collecter et de traiter les informations liées aux événements de l'état civil de manière précise et opportune, permet de produire des statistiques de l'état civil en temps réel aux niveaux national et sous-national. Il contribue également à disponibiliser des données pour améliorer le suivi et l'évaluation de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N) et réaliser des progrès pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces données, en particulier celles portant sur les naissances et les décès, fournissent des informations pouvant être utilisées pour calculer des indicateurs de santé et prendre des décisions politiques en fonction de données probantes.

Un enregistrement des naissances amélioré aide les enfants à réaliser leurs droits à un nom et à une nationalité, ce qui leur permet d'établir leur identité et leur donne accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres avantages sociaux. Couplé à l'enregistrement des mariages, l'enregistrement des naissances contribue également à protéger les jeunes filles contre le mariage précoce, qui est directement lié aux grossesses et à la procréation précoces (avec des résultats néfastes en matière de santé) et à des perspectives socio-économiques futures limitées. L'enregistrement des décès est important dans l'établissement des droits de propriété et d'héritage ainsi que pour l'accès aux avantages sociaux pour les veuves et les orphelins. Les données disponibles en temps réel, ventilées selon le sexe et d'autres facteurs socio-économiques, peuvent mettre en évidence les inégalités et la discrimination et, aider à identifier les groupes prioritaires défavorisés.



Photo: Dominic Chavez

LA CONTRIBUTION DU GFF AUX CRVS

Dans les 16 pays du GFF, la disponibilité et la qualité des données sur l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages sont médiocres et, diffèrent significativement en fonction des pays.

Par exemple, les taux d'enregistrement des naissances varient de 2,7 pour cent en Éthiopie à 95,5 pour cent au Guatemala et, à 96,1 pour cent au Vietnam. Dans de nombreux pays appuyés par le GFF, les données sur l'enregistrement des décès sont indisponibles, mais le Guatemala a atteint un taux d'enregistrement des décès de 92 pour cent des décès, incluant l'enregistrement des causes de décès selon la Classification internationale des Maladies, 10ème révision (ICD-10). Néanmoins, les données démontrent que beaucoup de filles âgées de 20-24 se sont mariées avant l'âge de 18 ans (de 10,6 pour cent au Vietnam à 58,6 pour cent au Bangladesh).

Compte tenu du statut des CRVS dans les pays appuyés par le GFF et dans de nombreux autres pays à revenus faible et intermédiaire de la tranche inférieure, le Fonds Fiduciaire du GFF fournit une assistance financière et technique aux Gouvernements à travers les ministères compétents pour renforcer les CRVS et protéger les droits fondamentaux des femmes, des enfants et des adolescents.

Le GFF facilite le développement d'un « dossier d'investissement » national qui peut inclure des investissements visant à renforcer les systèmes de données et mieux mesurer les résultats, incluant les CRVS. Le GFF soutient le renforcement des CRVS en assurant l'inclusion de composantes de CRVS dans les dossiers d'investissement de la SRMNEA, particulièrement les composantes susceptibles de fournir des données sanitaires exactes et opportunes. Les pays incluant explicitement les CRVS dans les dossiers d'investissement peuvent recevoir un financement du Fonds Fiduciaire du GFF et de l'IDA. Le GFF œuvre également à l'analyse des systèmes de CRVS afin d'identifier les lacunes et les interventions clés nécessaires au renforcement des CRVS. Bien que les priorités varient, les CRVS ont été inclus dans le dossier d'investissement (finaux ou ébauches) des pays suivants: Cameroun, Guinée, Kenya, Libéria, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo et Sierra Leone.

À travers un financement du Fonds Fiduciaire du GFF et des opérations de prêt de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), sept projets disposant d'une composante CRVS ont été approuvés pour 2015-2017, tel qu'indiqué ci-dessous:

• **Cameroun:** Avec les financements du Fonds Fiduciaire du GFF/de l'IDA, le Cameroun vise à renforcer ses CRVS dans le cadre de son Projet de Performance des Systèmes de Santé et cela, en accroissant l'enregistrement des décès et des naissances.

Les activités prioritaires incluent l'augmentation du nombre de centres d'enregistrement et du nombre de fonctionnaires chargés de l'enregistrement; l'amélioration de l'inter-opérationnalité des systèmes, utilisant le financement basé sur la performance pour assurer la conduite d'audit sur les décès; et, le pilotage et l'expansion de la seconde version du Système d'Information de Santé au niveau des Districts (DHIS-2)

• **République démocratique du Congo:** Avec le soutien de l'IDA et du Fonds Fiduciaire du GFF, la République démocratique du Congo s'attachera à reformer et à renforcer ses CRVS pour augmenter l'enregistrement des naissances. Les activités prioritaires comprennent l'établissement d'une évaluation complète ainsi que le développement d'une stratégie nationale chiffrée et d'un plan de mise en œuvre pour les CRVS et cela, pour appuyer des campagnes d'enregistrement de « rattrapage » dans les écoles ainsi que des campagnes de communication ciblant les parents.

• **Ethiopie:** Le Fonds Fiduciaire du GFF/IDA fournit une assistance technique, un renforcement des capacités ainsi que des informations et des technologies pour appuyer l'Ethiopie dans le développement d'un système d'enregistrement des faits de l'état civil, centralisé et électronique. Cette opération appuie également l'acquisition d'équipements de stockage et de véhicules nécessaires pour la supervision et le suivi des activités d'enregistrement et des activités de plaidoyer.

• **Kenya:** Le système Kenyan d'enregistrement des naissances et des décès est relativement bon en termes de couverture, mais les données sur les causes de décès selon la classification ICD-10 sont pratiquement inexistantes. Le Fonds Fiduciaire de l'IDA/ GFF s'attache à lier l'enregistrement des naissances avec les services de santé maternelle et infantile; à renforcer les capacités pour améliorer la qualité des données ainsi que la collecte et l'encodage des causes de décès; et, à piloter un enregistrement itinérant dans les zones reculées.

• **Libéria:** Le Fonds Fiduciaire du GFF du Libéria se concentre sur l'amélioration des services généraux d'enregistrement des naissances et des décès. Plaçant d'abord l'accent sur trois comtés cibles, ainsi que sur le développement de formulaires d'enregistrement standards et de manuels de formation; l'utilisation d'incitations basées sur la performance pour les audits de mortalité; le développement et la mise en œuvre de plans

chiffrés détaillés (incluant des formations sur la classification ICD10); la gestion de l'information et le plaidoyer pour améliorer la couverture.

• **Ouganda:** Un cadre juridique et une agence responsable ont été créés en 2015. En Ouganda, les activités financées par le Fonds Fiduciaire du GFF et l'IDA concentrent leurs efforts sur la mise en place de bureaux d'enregistrement; la formation de personnel; l'élaboration d'outils d'enregistrement; la certification des causes des décès selon les normes internationales; et sur l'établissement d'un système de suivi et d'évaluation permettant de promouvoir l'utilisation des données des CRVS et cela, à des fins de planification.

• **Tanzanie:** Pour traiter des faibles taux d'enregistrement des naissances (25 pour cent) et du peu d'informations disponibles en matière d'enregistrement des décès et des causes de décès, le projet de santé P4R du Fonds Fiduciaire du GFF/IDA priorise l'enregistrement de ces données au niveau des formations sanitaires et cela, dans le cadre d'un programme de financement basée sur des résultats comportant des incitatifs.

OPPORTUNITÉS POUR ÉTENDRE LES AVANTAGES INHÉRENTS AUX CRVS

Les gouvernements nationaux ont manifesté un intérêt considérable pour le travail effectué par le GFF dans le cadre des CRVS et, les opportunités d'expansion sont significatives. Les investissements des nouveaux partenaires au cours du processus de réapprovisionnement appuieront l'élargissement des CRVS dans les pays actuels et futurs du GFF, incluant l'établissement de mécanismes innovants capables d'accélérer l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages. En outre, un soutien sera fourni pour faciliter plus largement l'apprentissage et le partage des connaissances; créer un partenariat avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, pour stimuler l'enregistrement des naissances à travers les processus de vaccination; et collaborer avec le Centre d'Excellence du Canada pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des composantes des CRVS dans les dossiers d'investissement.

LES INVESTISSEMENTS



DES NOUVEAUX PARTENAIRES AU COURS DU PROCESSUS DE RÉAPPROVISIONNEMENT APPUIERONT L'ÉLARGISSEMENT DES CRVS DANS LES PAYS ACTUELS ET FUTURS DU GFF, INCLUANT L'ÉTABLISSEMENT DE MÉCANISMES INNOVANTS CAPABLES D'ACCÉLÉRER L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES MARIAGES.